

## **DOLUS-D'OLÉRON À L'HORIZON 2050-2070 : COMMENT ADAPTER CE TERRITOIRE INSULAIRE À LA MONTÉE DES EAUX ?**

*risque de submersion marine, changement climatique, paysages littoraux, île d'Oléron, adaptation, résilience*

Située dans l'océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-maritime, l'île d'Oléron est la plus grande des îles françaises métropolitaines après la Corse. Divisée en huit communes sur une superficie de 174 km carré, elle s'étend sur 30 km de long et sur une moyenne de 8 km de large. Au nord, cultures agricoles et vignobles occupent majoritairement le territoire, et, sur la pointe extrême nord s'élève le phare de Chassiron, construit sur des falaises de grès, hautes de 4 à 10 mètres. À l'inverse, à la pointe sud, partie la plus balnéaire de l'île, s'étend la plus grande zone forestière, forêt domaniale plantée le long de vastes étendues de plages. À l'est, traversés par « la route des huîtres », marais salants et ostréicoles avec les célèbres huîtres de Marennes-Oléron, sont tournés vers le continent et font face au fort Boyard ainsi qu'à l'île d'Aix et à l'île Madame. Enfin à l'ouest, se situe le grand port de pêche de la Cotinière mais aussi, « la grande côte », celle des plages et des sports de glisse, tournée vers l'océan et sa route côtière au nom très évocateur de « la route des touristes ».

Cette île que l'on surnomme la « lumineuse » regroupe à elle seule une grande diversité de paysages emblématiques du littoral, espaces naturels très attractifs et depuis toujours fortement convoités. Cependant, ces milieux fragiles sont soumis à de nombreux processus naturels qui en font des espaces en mouvement. Ces lieux sont également soumis à des risques naturels tels que des tempêtes ou des submersions marines, phénomènes notamment accentués sous les effets du changement climatique.

Le territoire oléronais est un site vulnérable face à ces événements climatiques, de part son relief singulièrement bas (4 à 6m d'altitude en moyenne) et sa topographie affleurante, mais aussi à cause de la hausse du niveau marin. J'ai choisi de travailler sur le site de Dolus-d'Oléron, commune de plus de 3000 habitants, particulièrement exposée au risque de submersion de par sa position. Ensermée entre la vaste zone de marais ostréicoles à l'est, la plage érodée de la Rémigeasse et les marais doux de la Perroche à l'ouest, la commune de Dolus-d'Oléron est située sur un territoire dont une grande partie se trouve en dessous du niveau de la mer (20.1% de zones humides et surface en eau sur la commune). Le choix de l'emplacement pour l'édification de Dolus à l'origine, témoigne d'une lecture fine du paysage, de la topographie et de la nature des sols: le centre bourg et les cultures se sont implantés sur les terres hautes de la commune, le long de la dorsale calcaire (ancienne voie romaine correspondant à la route principale de l'île actuellement). Avec l'arrivée des congés payés en 1936 et le développement du tourisme de masse, le bourg de Dolus et les quelques hameaux environnant ont été la base du développement de la ville touristique littorale. Par centaines, des pavillons ont progressivement été construits en périphérie des centres bourgs anciens, au détriment de la préservation d'espaces naturels et/ou agricoles, et pour certaines, proche de zones inondables.

Cette tendance explose en 1966, date à laquelle est inauguré le pont d'Oléron qui rattache l'île au continent. Suite à cette construction, les résidences secondaires se sont multipliées.

Dans la commune de Dolus, le nombre de maisons a dépassé le nombre d'habitants dans les années 1990. Aujourd'hui, 60 % des habitations sont des résidences de vacances et cette urbanisation intense s'est majoritairement réalisée sans réflexion globale, avec pour seul moteur l'attractivité de la proximité du littoral. Des secteurs comme ceux de la Rémigeasse ou de la Perroche témoignent de cette rupture urbaine radicale depuis l'ouverture du pont. Cette péri-urbanisation contraste avec l'empreinte bâtie d'origine, très dense, composée de venelles et d'espaces partagés. Le marais de la Perroche bien que qualifié de zone inondable, n'a pas échappé à cette prolifération de constructions touristiques, en dépit des principes de précaution.

En février 2010, la tempête Xynthia s'abattait sur la façade atlantique de l'hexagone. Cet épisode a fait prendre conscience à l'ensemble du pays de la réalité du risque de submersion, intensifié par le changement climatique. Xynthia a soulevé la question des constructions en zones inondables ainsi que celle de la responsabilité de l'Etat et des élus en la matière. La Charente-Maritime a été l'un des départements les plus touchés mais aussi un symbole du manque de préparation des villes face aux événements climatiques. Les conséquences de la catastrophe ont obligé la direction départementale des territoires et de la mer de Charente-Maritime à repenser le plan de prévention des risques naturels, pour y intégrer l'aléa submersion comme un risque majeur du territoire. D'après le niveau de référence Xynthia +60cm (60cm en plus du niveau de submersion de Xynthia), un quart de la commune de Dolus-d'Oléron est soumis à cet aléa, avec par exemple plus de 500 maisons, seulement pour le secteur de la Rémigeasse.

Face à ces défis climatiques, quel avenir pour un territoire insulaire, menacé par la montée des eaux ? Comment concilier ce « désir de rivage » avec le risque de submersion existant et grandissant sur l'île ? Comment ajuster la reconquête des milieux naturels et permettre le maintien des activités agricoles et aquacoles face à la forte pression touristique, foncière, et climatique ?

À l'échelle de l'île d'Oléron et de la commune de Dolus, cette prise de conscience invite à repenser notre vision du littoral et notre manière de l'occuper. L'île est par nature un espace contraint avec des ressources naturelles limitées et soumis à un rythme et des dynamiques propres. Pour tenir compte du changement climatique, il convient de revoir nos activités et nos usages afin de les rendre compatibles avec ce territoire singulier et ses enjeux. À travers une prospective paysagère, je souhaiterais axer ma réflexion, non plus sur l'aménagement, mais sur le ménagement de ces espaces littoraux au fort potentiel. Il serait temps d'adopter une gestion plus douce et raisonnée du littoral et de réfléchir à cette conquête démesurée de l'île par les vacanciers mais aussi par les résidents secondaires. L'objectif serait de mieux définir, mettre en valeur, ces milieux entre terre et mer, mais aussi de rendre compréhensible leur caractère instable et évolutif aux yeux de tous. La commune de Dolus-d'Oléron bénéficie de véritables atouts culturels, paysagers, touristiques, agricoles et aquacoles que j'ai à cœur de préserver. Accepter la mer, lui redonner sa place au lieu de la combattre, intégrer l'existence du risque afin de mieux l'anticiper sont mes premières pistes de réflexion pour accompagner la commune à devenir un territoire résilient. Par le biais du projet de paysage, l'objectif est d'anticiper les risques prévisibles de submersion et d'inondation, et d'adapter les espaces urbains, agricoles et naturels face aux changements annoncés, en accord avec ces milieux dynamiques et fragiles.